



Syndicat national Force Ouvrière  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) - [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

## Contre le budget de guerre détruisant l'ESR public !

Pour la première fois depuis des lustres, le budget des armées (7 milliards d'euros en plus) passe devant celui de l'Éducation nationale, ce qui justifie d'attaquer plus encore les services publics.

Dans l'ESR, toutes les universités sont au bord du gouffre, les formations sont amputées, les filières fermées, y compris en cours de diplôme, les postes gelés, les contractuels renvoyés, les CM transformés en TD...

FO ESR appelle tous les personnels à se rassembler en assemblées générales, à envisager tous les moyens d'action nécessaires, y compris la grève, pour stopper une politique indissociablement liberticide, belliciste et austéritaire.

### FO ESR sera à Paris dans la manifestation du JEUDI 26 MARS À 16 HEURES de la place Jussieu au ministère (rue Descartes)

*et appelle à y participer pour porter les revendications urgentes :*

- > Stop à la militarisation de l'enseignement supérieur, non aux intrusions de hauts-gradés dans les universités pour faire la propagande belliciste du gouvernement, retrait de la loi de programmation militaire qui attaque directement les libertés de tous les personnels de la recherche, qui empiète aussi sur tous diplômes et cursus pour embrigader la jeunesse !
- > Renégociation de la PSC ! Abandon du caractère obligatoire, recouplage avec la prévoyance, rétablissement de la solidarité de tous !
- > « Non aux « Assises de l'enseignement supérieur » », opération de diversion pour masquer le désengagement massif de l'État et que FO ESR boycottera, car notre syndicat n'est pas là pour définir des critères de répartition de la misère !
- > Stop au soutien croissant à l'enseignement supérieur privé ! Retrait du projet de loi dit de « régulation de l'enseignement supérieur privé » !
- > Les dotations et les postes statutaires nécessaires, dans l'enseignement comme dans la recherche. Titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent ! Arrêt de la dotation sur « projets » !
- > Non à toute augmentation des droits d'inscription ! Retrait des mesures d'augmentation frappant déjà les étudiants extra-communautaires et ceux des écoles d'ingénieurs publiques !
- > Pour le déblocage du plafond d'emplois des CROUS, absolument indispensable pour le maintien du service aux étudiants, à commencer par le repas à un euro, avec lems équipements et bâtiments nécessaires !
- > Non aux COMP à 100 %, qui ne vont faire qu'accroître la mise en péril budgétaire des établissements
- > Pour la défense des franchises universitaires, des libertés académiques, de l'indépendance des universitaires et chercheurs, de la liberté d'expression des collègues et étudiants. Non aux interventions censurant des colloques, interdisant des conférences, diffamant universitaires ou étudiants, en particulier en lien avec la situation à Gaza ! Abrogation de la loi liberticide dite de « lutte contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur » !

Montreuil, le 20/03/2026